CED
COUNCIL
OF EUROPEAN
DENTISTS

## Résolution du CED – Mise à jour

# Les produits du tabac, les substituts du tabac et les produits nicotiniques sans tabac

Council of European Dentists
Président : Dr Freddie Sloth-Lisbjerg
Registre de transparence : 4885579968-84
Avenue de Cortenbergh 89/6
B-1000 Bruxelles
T +32 (0)2 736 34 29
ced@centists.eu
www.cedentists.eu

## INTRODUCTION

Le Council of European Dentists (CED) est une association sans but lucratif chargée de représenter la profession dentaire dans l'Union européenne. Il représente ainsi plus de 340 000 chirurgiens-dentistes grâce à 33 associations dentaires nationales réparties dans 31 pays européens. Fondé en 1961 afin de conseiller la Commission européenne sur des questions en lien avec la profession dentaire, le CED promeut un haut niveau de santé et de soins buccodentaires, ainsi qu'une pratique professionnelle centrée sur la sécurité du patient à travers l'Europe.

En tant que prestataires de soins de santé, les chirurgiens-dentistes européens ont pour objectif d'améliorer la santé générale et la santé buccodentaire en Europe.

En tant que prestataires de soins de santé, les chirurgiens-dentistes européens ont pour objectif d'améliorer la santé générale et la santé buccodentaire en Europe. En notre qualité de professionnels de la santé concernés directement et de la façon la plus immédiate par les maladies et les problèmes buccodentaires, nous soutenons fermement les initiatives de promotion de la santé axées sur la prévention du tabagisme et le sevrage tabagique. Selon le rapport mondial de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur les tendances de la prévalence du tabagisme 2000-2030, l'Europe est la région où les taux d'usagers du tabac et de prévalence de la cigarette parmi les adolescents sont parmi les plus élevés. L'enquête récente de l'Eurobaromètre confirme qu'un citoyen de l'Union européenne sur quatre fume actuellement[1], bien qu'il y ait des disparités marquées entre les pays[2]. Selon les estimations de l'OMS, l'Europe aura d'ici 2030 les taux de tabagisme les plus élevés au niveau mondial, avec une prévalence d'un peu plus de 23 %[3].

Il ressort également que la région européenne n'est pas en bonne voie d'atteindre l'objectif 2025 du plan relatif aux maladies non transmissibles (MNT), qui consiste à réduire la prévalence du tabagisme de 30 % afin d'aboutir, selon les projections, à une réduction relative de 17 % d'ici 2030[4].

Le CED nourrit de profondes inquiétudes quant au fait que la diminution progressive du nombre de fumeurs dans l'UE semble stagner et que le nombre d'utilisateurs de cigarettes électroniques et d'aérosols augmente, tout particulièrement parmi les adolescents européens. De 2020 à 2023, le taux de vapotage est en effet passé de 4 % à 6 % parmi les 15-24 ans dans l'Union

[1] Sont inclus tous les produits consommés sur une base mensuelle énumérés ci-après : cigarettes, cigares, cigarillos, pipe, cigarettes électroniques, produits du tabac chauffés, sachets de nicotine, tabac pour pipe à eau, tabac à usage oral, tabac à mâcher ou tabac à priser.

[2] Commission européenne. Direction de la santé et de la sécurité alimentaire. 2023. Attitudes of Europeans towards tobacco and related products. Eurobaromètre spécial 539. À consulter sur : Attitudes_Europeans_Tobacco_Related_Products_SP539_summary_en.pdf

[3] Organisation mondiale de la Santé. WHO global report on trends in prevalence of tobacco use 2000–2030 (Rapport mondial de l'OMS sur les tendances de la prévalence du tabagisme 2000-2030). À consulter sur : https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/375711/9789240088283-eng.pdf?sequence=1. [consulté le 11 septembre 2024]

[4] Ibid.

européenne[5], ce qui soulève de vives préoccupations concernant l'impact de la fumée des aérosols secondaires sur la santé buccodentaire et la santé générale des adolescents et des jeunes adultes.

Le tabagisme entraîne une forte dépendance et a des effets nocifs sur la santé, tant générale que buccodentaire. Le tabagisme chronique nuit à pratiquement tous les organes du corps, augmente le risque de nombreuses maladies et amoindrit la santé des fumeurs ainsi que des non-fumeurs par l'inhalation de fumée secondaire, en général. De plus en plus d'études démontrent clairement l'impact des produits du tabac chauffés et du vapotage sur les maladies respiratoires et cardiovasculaires, de même que sur la détérioration des fonctions endothéliales[6]. Les substances cancérigènes et mutagènes présentes en concentrations élevées dans la composition de la plupart des produits du tabac chauffés sont également très préoccupantes pour la santé buccodentaire et la santé en général.

En tant que voie d'administration première, la cavité buccale est particulièrement sensible à l'exposition nocive des produits du tabac, y compris le tabac à usage oral (« snus ») suédois. La consommation de tabac accroît le risque de cancer de la bouche, de maladies parodontales, de parodontite, de péri-implantite, de perte de dents et d'autres maladies buccodentaires graves ; elle a également des effets défavorables sur les résultats des soins buccodentaires. L'apparition de taches et une décoloration des dents et des prothèses dentaires, une perte de l'acuité gustative et olfactive, ainsi que l'halitose sont d'autres effets potentiels du tabagisme[7].

Parallèlement au taux de prévalence invariablement élevé des consommateurs de tabac, le CED s'inquiète de la progression rapide des produits sans tabac tels que les inhalateurs électroniques de nicotine, les inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine ou les sachets de nicotine. Les inhalateurs électroniques de nicotine et les inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine chauffent un liquide composé d'additifs, d'arômes, de substances chimiques et, en général, de nicotine afin de créer des aérosols que le consommateur inhale par un embout buccal. Par conséquent, le premier contact des différents produits chimiques inhalés à l'aide de l'aérosol électronique a lieu dans la cavité buccale. Les effets de ces liquides pour cigarettes électroniques et de leurs aérosols sur la santé buccodentaire n'ont pas encore été suffisamment étudiés, mais des éléments donnent à penser qu'ils pourraient endommager les structures de la cavité buccale.

Les inhalateurs électroniques de nicotine et les inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine tels que les cigarettes électroniques, cigares électroniques ou pipes électroniques

[5] Commission européenne. Direction de la santé et de la sécurité alimentaire. 2023. Attitudes of Europeans towards tobacco and related products. Eurobaromètre spécial 539. À consulter sur : Attitudes_Europeans_Tobacco_Related_Products_SP539_summary_en.pdf

[6] Questions & réponses : Tabac : cigarettes électroniques. Organisation mondiale de la Santé. 2024. Centre des médias. À consulter ici : Tabac :Cigarettes électroniques

[7] Çalışkan Batı, B., Buduneli, N., et Meriç, P. 2024. Examining awareness of tobacco's oral health effects: Dentists' role in smoking cessation among dental patients. Tobacco Induced Diseases, 22 (February), 41. https://doi.org/10.18332/tid/176227

constituent une menace pour la santé des non-fumeurs et une passerelle vers le tabagisme. La plupart des cigarettes électroniques contiennent en outre de la nicotine, qui entraîne une forte dépendance. Le CED s'inquiète de voir les fabricants et les revendeurs d'inhalateurs électroniques de nicotine/ne contenant pas de nicotine tels que les cigarettes électroniques aient recours à une série de stratégies marketing agressives afin de cibler les jeunes.

## DÉFINITIONS

### Produits du tabac chauffés

Les produits du tabac chauffés sont des produits du tabac contenant du tabac, de la nicotine, ainsi que des additifs non dérivés du tabac et des arômes. Ils sont souvent commercialisés sous la forme de capsules ou bâtonnets chauffants[8].

### Cigarettes électroniques et aérosols : inhalateurs électroniques de nicotine et inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine

| Catégorie | Description |
|---|---|
| Inhalateurs électroniques de nicotine (ENDS) | Ces dispositifs chauffent un liquide contenant typiquement de la nicotine afin de créer des aérosols destinés à être inhalés. |
| Inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine (ENNDS) | Similaires aux inhalateurs électroniques de nicotine mais sans nicotine, ces dispositifs posent toujours des risques pour la santé en raison des substances chimiques et des additifs qui les composent. |
| Cigarettes électroniques | Cette forme d'inhalateurs électroniques de nicotine/ne contenant pas de nicotine (ENDS/ENNDS) ne contient pas de tabac mais peut contenir de la nicotine, des additifs, des arômes et des substances chimiques. |
| Cigares électroniques et pipes électroniques | Ces autres formes d'inhalateurs électroniques de nicotine/ne contenant pas de nicotine (ENDS/ENNDS) imitent les cigares et les pipes classiques. |
| Arômes et additifs | Les plus de 16 000 arômes disponibles contiennent des substances chimiques et des additifs susceptibles de comporter des risques pour la santé. |
| **Inquiétude** | **Détails** |
| Marketing axé sur les jeunes | Marketing agressif via les réseaux sociaux et les influenceurs, afin de cibler les jeunes grâce à des arômes séduisants et des designs modernes. |
| Pouvoir d'attraction sur les enfants | Les produits ressemblent à des jouets et à des jeux, certains représentent des personnages de dessins animés afin d'attirer les plus jeunes utilisateurs. |
| Limites d'âge au niveau mondial | 88 États n'ont pas défini d'âge minimum pour l'achat de cigarettes électroniques. |
| Réglementations mondiales | 74 États ne réglementent pas les cigarettes électroniques, ce qui représente un risque pour la santé publique. |

Tableau : d'après les informations produits de l'OMS[9].

### Sachets de nicotine

[8] Organisation mondiale de la Santé. 2020. Fiche d'information sur les produits du tabac chauffés. 2e édition. À consulter ici : WHO-HEP-HPR-2020.2-fre.pdf

[9] Questions & réponses : Tabac : cigarettes électroniques. Organisation mondiale de la Santé. 2024. Centre des médias. À consulter ici : Tabac :Cigarettes électroniques

Les sachets de nicotine ne contiennent pas de tabac. Ils se placent sous la lèvre supérieure afin que la nicotine et d'autres ingrédients soient absorbés par la muqueuse buccale. Les effets de l'utilisation de ce produit sans tabac sur la santé buccodentaire sont inconnus mais probablement comparables à ceux d'autres produits à base de nicotine administrés oralement[10]. Une récession gingivale localisée pourrait être observée.

Snus

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, le terme « snus » désigne actuellement aussi bien les sachets sans tabac contenant de la nicotine et des arômes (« snus blanc » ou « tabac à priser »), que les sachets de tabac contenant à la fois de la nicotine et du tabac (« snus brun »)[11].

## TABAGISME ET ODONTOLOGIE

L'arrêt du tabac a un effet bénéfique sur la santé générale et buccodentaire. Les professionnels de la santé, y compris les professionnels de la santé buccodentaire, peuvent jouer un rôle crucial dans le sevrage tabagique en garantissant la disponibilité et l'accessibilité des services de soins buccodentaires. Le CED fait remarquer qu'une bonne santé buccodentaire devrait être améliorée systématiquement par la promotion de services accessibles et abordables afin de garantir une bonne hygiène buccodentaire et des visites régulières chez le chirurgien-dentiste, ainsi que par l'intégration de messages sur la santé buccodentaire dans des campagnes de santé publique plus étendues et dans les systèmes d'éducation.

Le marché mondial de la nicotine évolue rapidement en raison de l'émergence et de l'expansion récentes de nouveaux types de produits du tabac tels que les cigarettes électroniques, divers dispositifs de vapotage et les produits du tabac chauffés. Dans le monde entier, les autorités de réglementation examinent un large éventail de politiques visant à minimiser l'adoption de nouveaux types de produits du tabac, tout particulièrement en ce qui concerne les restrictions visant les formes de promotion et les caractères des produits susceptibles de renforcer leur attrait pour les non-fumeurs actuels, et plus spécialement les adolescents et les jeunes.

Bien que les études et les données existantes sur les nouveaux types de produits du tabac puissent être jugées limitées, principalement en ce qui concerne les effets à long terme sur la santé, il est clairement établi que ces produits présentent un risque pour la santé, aussi bien celle des utilisateurs individuels que la santé publique en général. En fin de compte, ces deux catégories de risques doivent être prises en compte sous un angle tant réglementaire que médical. Il convient d'encourager les fumeurs actuels à arrêter totalement sans se tourner vers de nouveaux substituts nocifs au tabac conventionnel, ainsi que de s'attaquer au danger de la

[10] Travis N, Warner KE, Goniewicz ML, Oh H, Ranganathan R, Meza R, Hartmann-Boyce J, Levy DT. The Potential Impact of Oral Nicotine Pouches on Public Health: A Scoping Review. Nicotine Tob Res. 17 juin 2024. doi.org/10.1093/ntr/ntae131.
[11] Référence à consulter ici.

renormalisation du tabagisme et d'accorder la priorité aux mesures de prévention dans les programmes nationaux de lutte antitabac.

Les praticiens de l'art dentaire sont particulièrement bien placés pour contribuer de manière significative aux efforts de sevrage tabagique[12].

- Nous sommes particulièrement informés et inquiets des effets nocifs du tabagisme sur la région oropharyngée.
- De manière générale, nous sommes régulièrement en contact avec des enfants, des jeunes et les personnes qui s'occupent d'eux. À ce titre, nous sommes donc en mesure d'influencer des individus afin qu'ils arrêtent de fumer ou ne commencent jamais à le faire.
- Nous traitons souvent des femmes en âge de procréer et pouvons dès lors les informer sur les risques potentiels du tabagisme pour les bébés.
- Nous pouvons inciter les patients à arrêter de fumer en leur montrant les effets réels du tabagisme sur la cavité buccale.
- Nous sommes le premier point de contact pour le dépistage et la détection des cancers de la cavité buccale et de la région maxillofaciale, y compris les cancers de la tête, du cou et des lèvres, causés par la consommation de tabac.

Les professionnels de la santé buccodentaire font partie du groupe de professionnels de la santé que les patients consultent à une fréquence particulièrement élevée. Dans les pays développés, plus de 60 % des consommateurs de tabac consultent leur chirurgien-dentiste ou leur hygiéniste dentaire chaque année[13]. Nous disposons donc d'une importante capacité d'action potentielle pour promouvoir la réduction du tabagisme, en lien avec les efforts déployés pour améliorer l'accès aux services de santé buccodentaire.

Le CED soutient résolument l'idée d'impliquer activement les chirurgiens-dentistes dans le sevrage tabagique et la promotion de la santé, un rôle dans le cadre duquel leurs efforts devraient faire l'objet d'une reconnaissance financière.

Nous pensons que ces activités, en plus des conseils liés au tabagisme, devraient être intégrées dans les programmes de base des études de chirurgie dentaire, ainsi que dans les priorités des membres du CED concernant la formation en chirurgie dentaire.

Le tabagisme est la première cause évitable de maladie et de décès prématuré. Il fait en outre peser une charge économique considérable sur les systèmes de soins de santé et les économies nationales.

[12] Çalışkan Batı, B., Buduneli, N., et Meriç, P. 2024. Examining awareness of tobacco's oral health effects: Dentists' role in smoking cessation among dental patients. Tobacco Induced Diseases, 22 (February), 41. https://doi.org/10.18332/tid/176227

[13] Davis JM, Arnett MR, Loewen J, Romito L, Gordon SC. Tobacco dependence education: A survey of US and Canadian dental schools. J Am Dent Assoc. 2016 ; 147(6):405-12. doi: 10.1016/j.adaj.2015.12.012. Epub 5 février 2016.

Le CED soutient toutes les initiatives visant à réduire la prévalence et l'adoption du tabac et du tabagisme, tout spécialement chez les jeunes. Il est essentiel de déployer des politiques ciblées et équitables, adaptées à la prévalence du tabagisme et du vapotage, ainsi qu'aux besoins et aux niveaux de santé buccodentaire des différents groupes de population.

Nous soutenons tout particulièrement les initiatives liées au tabagisme et appelons à la dénormalisation des produits du tabac, en pointant spécifiquement leur disponibilité et leur présence dans des points de vente non spécialisés où de nouveaux fumeurs pourraient être recrutés. La vérification systématique de l'âge des acheteurs devrait être renforcée pour la vente au détail des produits du tabac.

Le CED affirme en outre que les produits connexes du tabac, comme les cigarettes électroniques ou le snus, ainsi que les produits à base de nicotine sans tabac, doivent également faire l'objet de réglementations car ils présentent des risques pour la santé de la cavité buccale et font office de passerelle vers le tabagisme (voir tableau ci-dessus).

## RECOMMANDATIONS DU CED

Le CED salue l'adoption en décembre 2024 de la recommandation du Conseil sur les environnements sans fumée ni aérosols, qui remplace et renforce la précédente recommandation sur les environnements sans fumée.

De même, le CED soutient pleinement la proposition du Conseil d'évaluer et de réviser la législation européenne sur le tabac, en soulignant l'urgence d'une telle révision. Le CED adhère par conséquent à l'appel lancé par un groupe d'organisations de santé européennes non gouvernementales en vue de demander à la Commission européenne de revoir et de mettre à jour toute la législation existante, y compris la directive sur les produits du tabac, la directive sur la taxation du tabac, la directive sur la publicité en faveur du tabac, ainsi que les réglementations sur la vente transfrontalière de tabac et de cigarettes électroniques (y compris les inhalateurs électroniques de nicotine et inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine)[14], à l'inclusion de tous les nouveaux produits associés, à savoir le snus, le cannabidiol et les arômes.

Le CED appelle à la mise en œuvre cohérente du *Plan européen pour vaincre le cancer* afin de voir naître une génération libérée du tabac et faire en sorte que moins de 5 % de la population consomme du tabac d'ici 2040. Nous considérons que les gouvernements et les institutions politiques devraient mobiliser toutes les ressources disponibles afin de rendre le tabagisme moins séduisant, de réduire de manière significative le nombre de fumeurs et de jeter les fondations solides d'une Union européenne de la santé robuste.

[14] Voir le communiqué de presse : European Societies call EU to Not Lose Momentum on Tobacco Policy. 2024. À consulter ici : News - PRESS RELEASE - European Societies call EU to Not Lose Momentum on Tobacco Policy - European Cancer Organisation

Le CED

- souligne le rôle essentiel des praticiens de l'art dentaire dans la promotion de la santé et le sevrage tabagique et appelle à une meilleure reconnaissance des pratiques dentaires lors de l'examen de politiques axées sur la prévention et le sevrage tabagique ;
- exhorte la Commission européenne à étendre les recommandations actuelles sur les environnements sans fumée à tous les nouveaux types de produits du tabac ainsi qu'aux cigarettes électroniques (y compris les inhalateurs électroniques de nicotine et inhalateurs électroniques ne contenant pas de nicotine) ;
- presse la Commission européenne d'interdire les cigarettes électroniques jetables, ainsi que les arômes et les additifs dans toutes les cigarettes électroniques, les produits du tabac chauffés et les produits connexes ;
- appelle à augmenter les accises sur les produits du tabac visés par la directive sur la taxation du tabac et à introduire des accises sur les produits du tabac chauffés, les cigarettes électroniques et d'autres nouveaux produits du tabac ;
- demande d'étendre les règles imposant un conditionnement neutre à tous les produits du tabac, y compris les nouveaux types de produits du tabac ;
- insiste sur l'introduction de règles efficaces interdisant la publicité pour les nouveaux types de produits du tabac et les cigarettes électroniques, en particulier ceux qui ciblent les enfants et les adolescents.

* * *

**Texte adopté lors de l'Assemblée générale du CED les 23-24 mai 2025**